L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.

PAR BULLITT, MAGNE & CIE.

No. 81, Rue Chartres.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

[illegible] $12 { payable d'avance

[illegible] $10 }

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI MATIN, 23 NOVEMBRE 1841.

POUR GOUVERNEUR:

HENRY JOHNSON.

ESPAGNE.

Ce malheureux pays, si déchiré, si meurtri par les luttes intérieures qu'il a subies, semblait, depuis quelques mois, se reposer un peu de toutes ses souffrances sous la protection du gouvernement qu'il s'est récemment donné; et voilà qu'une nouvelle secousse, plus sanglante peut-être que toutes les autres, est venue le tirer violemment de l'espèce de repos léthargique que lui avait donné, par le replonger dans les agitations et les horreurs de la guerre civile! Par qui a été suscitée cette nouvelle révolution? Pour quelles considérables raisons qui l'ont tentée, voulaient-ils l'accomplir? Le nom de l'ex-regente Marie Christine répond à ces deux questions? Cette reine qui s'est acquise une si triste célébrité et qui devrait ne plus demander au monde que l'obscurité et l'oubli, a voulu de nouveau faire valoir des droits que sa conduite a d'abord rendus fort contestables, des droits qu'elle a abandonnés plus tard de son plein gré, des droits enfin que la volonté nationale a complètement abolis.

Marie Christine réclame la régence et elle ose fonder sa réclamation sur les liens qui unissent à la jeune reine Isabelle? Mais ne se souvient-elle donc plus que, si elle pouvait faire valoir le titre sacré de mère, cela ne lui est plus permis aujourd'hui? N'est-elle donc plus, sous le joug de ce second et honteux mariage qui lui a fait oublier sa propre dignité, trahir ses devoirs envers elle-même et envers la nation? N'a-t-elle donc pas au point de croire que la femme du Garde-du-Corps Muffoz soit encore la veuve de Ferdinand VII? ne comprend-elle donc pas que sa nouvelle union en la faisant descendre au niveau de la plus simple espagnole, a mis une barrière infranchissable entre le trône et elle? Mais même que cette barrière n'existerait pas, Marie Christine n'a-t-elle pas d'ailleurs ouvertement abjuré la régence d'Espagne? Et encore est-ce à l'heure qu'il est, et si on lui oppose la protestation lancée par elle à Valence proclamation tant disputée dans les termes les plus formels qu'elle résigne volontairement du pouvoir, qu'elle se sépare solennellement de la couronne, qu'elle déclare qu'elle ne veut plus entendre parler du gouvernement, français dans toutes les grandes questions politiques? Ne sera-t-on point assez fort à votre Espagne qui ne se rattache plus à la race que par les liens bien faibles, céder au premier mouvement d'indignation et se jeter définitivement dans les bras de l'Angleterre? Ce serait assurément jeter bien cher le peu de modération des images dont on a entouré une parente qu'il fallait bien encore et non pas en reine, mais en exilée, ne saurait-on pas mérité? Nous le disons à regret: si le gouvernement français n'a pas pris part activement aux derniers événements d'Espagne, conduite au moins a-t-il su les observer et de connaissance. L'attitude qu'il a prise, a excité contre lui toutes les colères, elle a été aussi pour beaucoup dans l'explosion. Mais dans l'exécution du complot Christine, et c'est un malheur pour lui, car il se trouve inutilement compromis.

Quelle que soit du reste la vue qu'on prenne des choses qui viennent d'avoir lieu, il restera toujours une certitude: c'est que le parti de Marie Christine n'est pas nombreux, ni redoutable, et que le gouvernement d'Espagne n'a pas à le craindre; c'est que Marie Christine, grâce à sa conduite antérieure, grâce à l'espèce de haine qu'elle vient de recevoir, a perdu à jamais toute chance de rentrer en Espagne. La voilà condamnée à errer en Europe une existence semblable à celle d'une mère d'aide de Bordeaux, encore ne se montrera-t-elle pas dans l'estime de ceux qui étudient sérieusement les choses, au niveau de cette princesse, car elle n'a ni des dons aux folles équipées, ni la même audace, ni la même allure chevaleresque, ni le même dévouement. Du fonds de son palais elle a disposé dans l'ombre pour elle-même et on ne tient que sa fortune, la duchesse de Berry au contraire agissait au nom de son fils, au nom d'un prince, et ce n'est en personne tous les risques d'une guerre de partisans. Christine n'est qu'une maîtresse conspiratrice, la duchesse de Berry est au moins une femme héroïque. Mieux vaut encore ce dernier rôle.

Nous apprenons que le ministre français à Washington a fait des réclamations sur l'augmentation du droit des vins, réclamations basées sur ce que l'augmentation est contraire aux traités.

On sait qu'elle est nulle quant à la question. L'*Abeille* a fait justice de cette discussion, et nul doute qu'il ne soit fait droit aux réclamations du ministre français. Mais les nationaux qui sont importateurs, et en abeaucoup ici, seront-ils traités par la douane aussi favorablement que les français? Nous ne pouvons le penser. La loi ne fait point acception des personnes et l'interprétation favorable donnée à la loi doit également s'étendre à tous ceux qui importent des vins français.

La malle nous est arrivée hier de grand matin. Les dernières dates de New York sont du 13 courant. Elle semble d'avoir des nouvelles plus récentes.

Nous apprenons à l'instant même que l'hon. M. Barrow, sénateur de la Louisiane au Congrès des Etats-Unis, vient de débarquer à la Nouvelle-Orléans, où il ne séjournera que peu de temps, ayant hâte à ce qu'on nous dit, d'arriver à Washington.

COUR CRIMINELLE.

Séance du 22 Novembre.

Nos lecteurs se rappelleront sans doute, qu'en juillet dernier, trois individus du nom de: J. B Wilson, Henry Muller, et Ed. Blumenthal, ont comparu par devant son honneur le Recorder de la 1e municipalité, comme accusés d'avoir fait de la fausse monnaie; ils se rappelleront aussi la ruse employée par l'agent de police Joseph Weiss qui se fit *embaucher* dans la bande afin de pouvoir faire taille complète. Eh! bien la Cour Criminelle a eu aujourd'hui à s'occuper de cette affaire. Les pièces de conviction saisies au domicile de ces audacieux malfaiteurs jointes aux témoignages accablants qui ont été entendus, font que malgré la savante plaidoirie de M. O. K. Johnson, avocat J. B. Wilson et Henry Muller, ont été reconnus coupables par le jury, sçuant à Ed. Blumenthal il a été acquitté.

La séance s'était ouverte par l'affaire de Thomas Kenney, b. c. l'accusé d'avoir volé une malle renfermant des effets d'habillements appartenant à M. W. Hartwell. L'accusé a été reconnu coupable par le jury.

INTERIEUR.

M. Clay.—Nous lisons dans la *Gazette des Etats Unis* de Philadelphie:

"Nous avons appris hier que M. Clay avait résolu de présenter à la législature de Kentucky, dans le plus bref délai possible, sa résignation comme sénateur au congrès des Etats-Unis. Cela nous a été rapporté par un homme, dont nous ne saurions un instant douter de la véracité. La législature du Kentucky ne se réunira pas avant le trente un décembre.

"On nous a dit encore que M. Crittenden succéderait probablement à M. Clay. Nous donnons ces nouvelles pour ce qu'elles sont, nous réservant le droit de les contredire au besoin. Cependant on doit remarquer qu'elles coïncident en tout point avec les intentions avouées du sénateur de Kentucky.

"M Crittenden est sans doute un homme de talent, la nation trouverait toujours en lui un défenseur, mais cette même nation a encore besoin de M. Clay, de son inébranlable fermeté!

L'hon. William C. Preston, est presque décidé à se retirer du Sénat des Etats-Unis, où il représentait la Caroline du Sud, à cause de quelques difficultés survenues entre lui et ses constituents.

Elections de l'Ohio.—La *Gazette* de Cincinnati du 6 courant publie les retours officiels de cinquante quatre comtés, comme suit:

Whig	71,472
Loco	55,961
	15,511

Majorité en faveur des whigs 15,511

Aucun des autres vingt quatre comtés dont les retours officiels n'ont pas encore été reçus, les voit s'y trouvaient aussi dernières l'année dernière à l'occasion de l'élection d'un gouverneur.

Whig	38,071
Loco	40,609
	4,586

Le Massachusetts à l'avant-garde.—Les retours du Massachusetts, que nous avons reçus par les derniers journaux de Boston, confirment ce que nous avons dit hier à propos des élections. Le *Boston Atlas* du 19 publie la liste des vote donnés dans tous les comtés, à l'exception de quatre. Davis en a réuni 54,917, Morton (démocrate) 50,517. 4,400 voix de majorité en faveur de Davis. Voix perdues 4,400. Comptant grossièrement la majorité perdue de Davis sur tous les districts, on trouve 1,111 voix. Les quatre comtés restant grossiront ce chiffre de 200, et peut-être plus. De quarante membres élus au Sénat, vingt-sept sont whigs et treize locos-focos. A la Chambre des Représentants les whigs sont parvenus jusqu'ici à élire 173 des leurs et les loco-focos 100. La victoire est à nous.

Tennessee.—Il n'y a point encore eu d'élection de sénateur au Congrès, et l'époque n'en est pas même encore fixée. Cette affaire est entre les mains de trente sénateurs locofocos de la Législature d'Etat, qui semblent résolus à s'opposer de toutes leurs forces à l'élection de sénateurs whigs. Par les dernières nouvelles reçues du Tennessee, nous avions appris que M. Reneau avait présenté une résolution à fin de procéder à l'élection le 30 courant. La dite pétition avait été déposée sur le bureau, et nous ne saurions nullement connaître qu'elle y fut encore.

Extrait d'une correspondance adressée de Saint-Louis au New-York *Herald*:

"Je m'empresse de vous annoncer, si ce n'est l'arrivée des commissaires nommés à l'effet de choisir un site pour l'établissement du *Western Armory*. Les habitans de Louisville et de Cincinnati songeront, dis-je, que Saint-Louis est la dernière ville à laquelle on devrait songer. Les commissaires ne pensent pas de même: nous saurons sous peu à quoi nous en tenir à cet égard. Saint-Louis semble leur plaire, c'est déjà d'un bon augure.

Nous lisons dans le Richmond Enquirer:—On dit que M. Stevenson est arrivé chargé d'importantes dépêches. Il a eu mardi une entrevue avec M. Webster, à New-York, et le lendemain matin M. Webster était sur la route de Washington.

M. Webster est de retour à Washington.

Le Président.—M. Tyler est arrivé à Washington le 15 courant.

Il est arrivé à Buffalo dans l'espace de vingt quatre heures de 30,000 à 50,000 barils de farine.

Les droits de peage sur le grand canal de l'Erie se sont élevés dans l'espace d'un mois au chiffre monstre de trois cent mille piastres.

Naufrage.—La goelette *Crusader*, dit le Gloucester *Telegraph*, en voyant de franchir la barre pendant le dernier coup de vent qui souffla lundi soir, s'y est heurtée avec une telle violence, qu'elle a immédiatement coulé bas. Plusieurs passagers et quelques hommes de l'équipage ont péri.

Duxan.—Un certain M. Spiers annonce dans un journal de l'Ouest qu'il a trouvé en 1838, dans le territoire de Wisconsin, un diamant du poids de vingt deux grains. Bien que toutes ces nouvelles *dorées* nous semblent quelque peu véreuses, il est certain néanmoins que les belles contrées de l'Ouest sont riches en mines de toutes sortes, et nous ne nous étonnerions pas qu'on y trouvât de l'or et de l'argent à défaut de diamans.

La Presse aux Etats-Unis.—Ainsi qu'il résulte d'une statistique officielle publiée par ordre du gouvernement, il y a plus de journaux aux Etats-Unis que dans toute autre partie du Monde. Le nombre des journaux publiés dans la Grande Bretagne et en Irlande est de 480; on en compte en France que 250, 300 dans les principautés allemandes, 150 en Hollande, 288 en Prusse. Il se publie aux Etats-Unis seulement 1250 journaux et un nombre immense de livres, pamphlets, &c. Un des petits journaux de N. York, *Penny paper* tire tous les jours à 30,000 exemplaires. Le nombre des lecteurs aux Etats Unis est immense. Les charretiers, les marchandes de poisson, les petites filles et les petits garçons qui courent les rues à vendre des allumettes, tout cela lit, dévore les journaux. Tous les petits villages ont leurs journaux. (Philadelphia Enquirer.)

Les journaux de Philadelphie du 13, annoncent que le marché de cette ville était peu fourni de farines.

Un monstre à Pittsburg.—On montre à Pittsburg un enfant de sept ans, qui ne pèse pas moins de 170 livres.

Les journaux de New York ne tarissent pas en éloges sur M. Knight, Madame *Zane Spohr*, signor Angrisani, signora Borghesa, etc. Oh! ce que c'est d'être artiste.

Trois soldats, convaincus récemment à Fredericton, New-Brunswick, d'avoir volé une montre d'or, plus quelle terre inhospitalière, celle de Van Diemen, ont été embarqués à St. John pour nous ne savons dans les mains de quelle entrepreneur de déportés. Ils avaient d'abord été condamnés à la peine capitale. Mieux vaut la corde que la terre de Van Diemen.

La législature de New Jersey s'est ajournée le 12 novembre, pour se réunir le 11 janvier.

Avocat.—Le nombre de ceux qui exercent la profession d'avocat dans l'Etat de New York est de 4000, dont 2912 ont des clients, et le reste.....un diplome. Dans la ville de New-York, on ne compte pas moins de 893 avocats.

Du Chilectothe *Advertiser*.—La Banque de Chilicothe a expédié à New-York la semaine dernière de 60 à 100,000 piastres en espèces.

Cours de lecture.—Les cours de lecture sont à la mode dans la plupart des villes du Nord. New-York, en est le point central: Le Dr. Wayland y parle de chimie, Madame Mowat de nous ne savons quoi, M. Sparks d'histoire, et une infinité d'autres d'une infinité d'autres choses.

Les citoyens de Nashville se proposent de fêter M. Bell à son arrivée chez eux. Ils ont nommé un comité à l'effet d'ordonner les préparatifs d'un grand dîner, auquel M. Bell sera invité.

Bostons.—Les Bostoniens méritent belle vie. Ils ont Fanny, la délicieuse Fanny qui danse, Herwig et Saltos qui chantent, et Nagel, Nagel le célèbre violoniste, qui joue. Vraiment, il n'y a pas là de quoi s'ennuyer. Bostoniens! envoyez-nous donc seulement Fanny: vous aurez encore Nagel!

La *Circulaire des Banquiers* assure qu'il y a toute pour nourrir son immense population jusqu'en octobre 1842.

Suicide.—Un monsieur Peter A. Karthaus, âgé de 78 ans, a mis volontairement fin à ses jours à Baltimore. Il est difficile d'expliquer la manie du suicide chez les septuagénaires. A cet âge, on a eu le temps de s'habituer à la vie.

Longévité.—Nous voyons dans le Salisbury *journal* qu'il existe à *Wade Parish* une femme âgée de plus de 106 ans.

Le New York *Express* a calculé que la ville de Philadelphie proprement dite s'était agrandie dans une proportion de 10 pour cent dans l'espace de 10 ans, et les faubourgs de plus de 50 pour cent dans le même temps.

—La pension dont jouit Lord Brougham est de cinq mille livres sterling annuellement.

Mariages en Angleterre.—D'après une statistique publiée récemment dans quelques feuilles de Londres, il résulte que sur 126,329 couples mariés l'année dernière, il y avait 41,812 hommes et 62,625 femmes qui ne savaient pas écrire. La moyenne de l'âge est pour le mariage en Angleterre est de 27 ans pour les hommes, et pour les femmes de 25. Le nombre des personnes mariées, en 1838 39, au-dessous de l'âge de 21 ans, était de 6,101 hommes et 17,903 femmes.

Nous lisons dans une Revue Américaine la petite anecdote suivante que nous traduisons littéralement. Il y est question du Prince de Joinville: il nâtit alors à la recherche des cendres de Napoléon.

"On dit (c'est la Revue qui parle) que pendant le séjour que fit le Prince à Bahia, il fut pris une fois fantaisie d'aller à la chasse à Recamore. A peine y était-il arrivé, qu'il se vit entouré lui et sa suite, par une troupe de nègres, que commandait un blanc, et qui, sans plus de cérémonie, leur ordonnèrent de mettre les les armes et de se rendre à discrétion. Au cri de commotion se trahit dans le Prince la moindre crainte; il leur répondit même assez sèrement qu'il était le "Prince de Joinville, capitaine de frégate, et fils de Sa Majesté le roi des Français." Nous nous moquons bien du roi des Français, beugla le chef des bandits.

"Mais enfin, s'écria le Prince en proie à la plus vive impatience, laissez-nous aller. Nous avons à transporter en France les cendres de Napoléon."

"Cette révélation inattendue agit d'une manière merveilleuse sur l'esprit des bons africains. Ils témoignèrent le Prince, et l'accompagnèrent même jusqu'aux portes de Bahia en poussant des hourras *effrénés*."

A NOS ABONNES DE LA CAMPAGNE.

Nous avons aujourd hui commencé l'exécution d'une mesure depuis longtemps projetée, mais que nous n'avons adoptée qu'avec répugnance.

Depuis que l'Abeille a passé entre nos mains, nos abonnés de la campagne ont joui d'une grande indulgence sous le rapport du paiement de leur souscription. La plupart, nous devons le dire, n'ont encore aucun crédit porté à leur compte, sur notre grand livre. Peut-être, dans des temps de prospérité générale, aurions-nous souffert plus longtemps cet état de choses sans nous plaindre, mais aujourd'hui, chacun de nous sommes forcés de faire un effort de volonté, nous avons besoin d'argent pour tout ce qui nous est dû, et d'apporter dans nos dépenses la plus stricte économie pour maintenir notre journal sur le pied où nous avons réussi à le placer dans les Etats du Sud et du Sud Ouest.

Nous avons en conséquence pris la détermination de ne plus expédier, à l'avenir, notre journal sans que l'année d'abonnement n'ait été payée d'avance, ou que nous n'ayons reçu sur quelque correspondant à la Nouvelle Orléans un mandat équivalent à de l'argent comptant.

Dès ce jour, les conditions de l'abonnement à l'Abeille sont:

Journal quotidien, une année d'avance,	$12
Journal de campagne, publié trois fois par semaine, une année d'avance,	10

A l'expiration de l'année, le journal sera discontinué, à moins que l'abonné n'ait fait renouveler sa souscription, en payant une année d'avance, ou par un mandat sur son correspondant.

Nous autorisons les Directeurs de Poste à donner quittance en notre nom, pour les souscriptions dont le montant nous sera expédié de leur bureau.

Nous remercions les personnes qui nous ont honorés jusqu'ici de leur patronage et les prions de considérer que si la mesure que nous prenons leur paraît extrême, c'est la force des circonstances seule qui nous y a obligés. La circulaire que nous leur avons adressée aujourd'hui a pour but d'obtenir un règlement définitif de nos anciens livres, afin de commencer à nouveau, d'après la règle que nous nous sommes prescrite, et que nous saurons, en tout cas, quelqu'en puisse être le résultat.

BULLITT, MAGNE & Cie.

DERNIERES DATES.

New York	nov 13	Londres	oct 23
Philadelphie	nov 14	Liverpool	oct 22
Baltimore	nov 16	Paris	oct 20
Charleston	nov 17	Havre	oct 20
Savannah	nov 17	Bordeaux	oct 14
Mobile	nov 17	Cadix	oct 1
Natchez	nov 7	Havane	octo 1
Mexico	nov 1	Brésil	nov 19

COMMERCIAL.

NATANZAS le 9 novembre 1841

Les affaires n'ont jamais été plus calmes que pendant le cours de la semaine. Les sucres sont de la même qualité que la dernière et de 6 à 19, le brut de 6 à 7, le blanc de 8 à 9. Il n'y a pas sur place de sucres terrés.

Nous avons en mains quelques mies café de la nouvelle récolte, mais la qualité en est tellement inférieure qu'il n'est pas tenu d'en faire cas. Dans quelques jours nous aurons un assez bon stock et nous pensons qu'il augmentera de 9 à 12 à 16. La récolte n'en sera pas en quantité égale à celle de dernière.

Environ 500 boucauts de mélasse restent encore sur le marché, elle est offerte de 2-4 à 2 reaux

Les arrivages abondent, le jambon est de 11 à 5/4, la lard rine de 16 à 17 et la graisse de 19 à 20.

Le stock actuellement sur place peut suffire à la consommation de deux mois.

Le fret est calme à 1 par caisses et 2 1-2 par boucauts — 1 1/2 gallons pour les E. U. On n'offre rien pour Charleston. Le change est nominal à 12 et 14 p. 0/0 sur Londres, 1/2 p. 0/0 prime sur New York et 3 p. 0/0 prime sur Boston et la Nouvelle Orléans.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

ENTRÉES.

Navire Leodes, Robbins, Natchez,
Genl. Freeland, smith, Campêche,
Dorie, Bonifort, Tampico,
Marion, Baxter, Portland,
L H Gale
à Fourniquet
F Tio
, capitaine

ARRIVER

Bateau de remorque Southerner, Davis, de passes, avec le navire Bactrian et la goel. Lady of the Lake.
Bateau de remorque Tiger, Crowell, des Passes, avec le navire Batholm.
Navire St. Louis, Ling, de Boston.
Navire Rochelle, Higgins, de Boston.
Navire Borghoin, Vason, de Kennebunck.
Goel. Lady of the Lake, Major, de Galveston
Goel. Frederick, Davis, de la Mobile.
Steamer Vicksburg, Glover, de Vicksburg
" Angora, Bolleck, " Bayou Sara.
" Wolen Pope, Diller, du Fort Adams.
" Corvette, Stephenson, du Fort Gibson.
" Houma, Verbois, de Bâton Rouge.
" Rodolph, Welch, d'Alexandrie.
" Baton Rouge, Wilworth, de Vicksburg.
" Joan of Arc, White, " Yazoo City.
" Princess, Sandford, de Natchez.
" Arcola Valley, Dugan, de Cincinnati.
" Crescent, Bloch and, de St. Louis.
" Gov. Roman, Elliot, du Grand Gulf.

MEMORANDA.

Expédie à Boston pour ce port, 9 nov. barque Sultan, Burwell, 11 nov barque Alloch, Simpson, 12, Ker, Bengal, Cochran, barque Galnare, Whiteland. Le Monmouth arrivé pour le jour après.

Expédie à Philadelphie pour ce port, 19 nov. navire Hopewell, Johnson.

A Gibraltar pour Médaïrel à la Nouvelle Orléans, 12 oct, navire Bombay.

Expédie à New York pour ce port, 19 nov. navire Frankfort, Russell.

Parti de Portland pour ce port, 10 nov. le Ligonia, Hamilton.

AVIS.—V. A. Lachomette vient d'ouvrir un magasin de marchandises sèches rue Conté entre St. Philippe et Dauphine, maison ci-devant de M. Blanco. On y trouvera un joli choix de MARCHANDISES DE MODES le plus nouveau, tous les articles françois, américains et anglais. 23n—4

V. & O. VIGNAUD.

No. 61.

RUE DE CHARTRES.

VIENNENT de faire l'ouverture d'un grand assortiment de marchandises, reçues par le Tagliori du Havre; Oreximbo de Liverpool, et autres arrivages, consistant en:

Meubles.

Pianos, armoires et glace, psychés, commodes, secrétaires, écrans à secrétaires et autres, lits de repos à matelas et autres, miroirs à barbe, fauteuils mécaniques, de la Voltaire, de couverts en croix, chaises de couleur, chaises à matelas, tables rondes, guéridons, tables à jeux, tables de nuit, fauteuils et chaises d'enfants, le tout sans confectionner et de bon goût; un palissandre, acajou, etc.

Ornements.

Glaces françaises de toute dimension, pendules en bronze, ébène, palissandre, porcelaine, etc., de dorure genre Louis XV, candélabres lampes antiques, de cheminées en cristal et en bronze, placards, lustres en cristal, lampes de calidor, cylindres, chandeliers, flambeaux, bleus, ornements divers pour rideaux, porte chapeaux, etc.

Verdurier.

Un grand assortiment d'articles de fantaisie, en percelaine et cristal à tout de couleur, tels que vases, flacons à poudre, vide poche, veilleuses, verres d'eau, théières, jardinières, coupes, corbeilles, etc.

Palissandre et écaille.

Boîtes à chaîne, à mouchette, corbeilles de noce, boites de laptême, de la plus grande variété; boites à jeux, Boston et autres, boites à accessoires de toutes sortes, jupons, nécessaire, bibliothèque, métiers à broder, boites à ouvrage, cabas, cacrières, boîtes à cartes, à cigares, à gants, à bijoux et de lacs en palissandre et écaille.

Aussi, cave à liqueur, porte liqueur, etc.

Plaqué.

Porte liqueur, porte huilières, boule de table, sabotières, salières, sucriers, beurriers, lampes, chandeliers, bougeoirs, corbeilles à pain, plateaux de toutes dimensions.

Porcelaine.

Blanche à filet or et à fleurs, services à dîner et à dessert, de 6 déjeuner et à thé, complets.

Aussi, assiettes, tasses, théières, pots à lait, sucriers, jatte-s, corbeilles à fruits, pots et cuvettes, garnitures complettes de lavabos et toilettes.

Cristaux.

Services complets pour table, de divers taillages, gobelets, verres, carafes, broca, lampes, potiches, coupes, compotiers, beurriers, sucriers, ravier, etc.

Britannia.

Services à thé complet à café, pots à eau, théières, sucriers, gobelets à bierre, lampes, etc.

Articles pour les cafés.

Carafes de tout genre, gobelets, verres, sucriers couverts, bouchons plaqués, plateaux, tasses à cerises.

Articles divers.

Cuillerie anglaise, couteaux de table, à dessert et à découper, tire bouchons, plumes et encriers patentés de Perry, plusieurs points de genre et encriers patentés de percelaine et cuivre, fontaines, cafetières percolateurs de Cooper, services à thé, bouillotes, casseroles, passoires, cuillers pour goûter, porte liqueur et huilières en palissandre, services à thé, sucriers, et gants d'armes, boîtes de savons, boites de boutons, dominos, jetons, etc.

Constamment en magasin, verreries à vendre par caisse.

Un fermier très intelligent s'y promène d'un pas assurément d'objets d'intérêt comme certainement un article pour dames et demoiselles, petits meubles et jouets d'enfants d'un bon goût. 18 nov

"L'ASSOCIATION CATHOLIQUE DE LA NOUVELLE ORLEANS POUR SECOURIR LES ORPHELINS."

Le Soussigné, Trésorier de cette Société, informe le Commerce en général que la recette de cinquante piastres et dix centimes de M. François Coquet, fermier du "Marché du Port," dans la Troisième Municipalité, formant les produits nets, en partie, de ce marché depuis que ce Monsieur l'occupe, a été mise entre ses fonctions.

Un tel acte est en vérité digne de louanges, et sans doute les citoyens sur l'autorité des bons Sections de *Celui* qui a daigné offrir à appelé le "Père de la miséricorde et le Dieu de toute consolation."

De plus, ce secours est venu quand il y avait grand besoin, car la caisse de l'Asyle est épuisée.

J. A. DUCKAT, *Trésorier.*

Le Soussigné vient de recevoir: Sur la navire Hunterville, d'un très bel assortiment de grandes et petites Huniers, style Louis XV, Eléganes quatorze et autres, qu'elles offrent à vendre pour cause de départ. Hôtel des Etrangers, No. 81, Rue Royale.

H SCHOENACKER, 27, Chartres.

Succession Aimee Lavigne, veuve Noel Bozon.—Avis est par le présent donné à tous les créanciers de la dite succession de bien vouloir à se faire connaître au soussigné et à lui présenter une note de leurs créances dûment certifiées et des titres sur lesquels elles reposent.

Nlle Orléans, le 22 novembre 1841.

ANT. PICARD, Administrateur.
23 nov—3 déc enseignera Usuelinas et Derbigay.

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

Le soussigné secrétaire des commissaires liquidateurs de cette Compagnie, donne avis que tous ceux qui ont des réclamations à faire contre la dite Compagnie, sont requis de les produire avec les pièces justificatives et documents à l'appui, aux personnes qui ont été nommées à cet effet, par les actionnaires réunis en assemblée générale, le 15 courant, et qui sont autorisées à les recevoir, à savoir: Messieurs Jean Baptiste Lafitte, Jean Baptiste Lafitte fils, et Jean Baptiste Lafitte, petit fils, demeurant tous trois en cette ville, rue Bourbon, entre Conti et Bienville, où ils seront à leur disposition tous les jours, excepté les dimanches, depuis dix heures du matin jusqu'à trois heures de l'après midi, jusqu'au 15 décembre prochain, époque à laquelle ils cesseront leurs fonctions.

Fait à la Nouvelle Orléans, ce 15 novembre 1841.

J. L. THIELEN,
Shérif de la Cour de District.

VENTES DE SHERIF.

Bernard Bonnin et John Dunn.

COUR DE DISTRICT.—No. 2896. Il sera vendu à l'encan public, à la vente à mes risques par l'honorable Cour de District de la Louisiane, ci-devant Hôtel de l'Etat de la Louisiane, rue de Conti, près St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, le Mardi 30 novembre 1841, à midi,

Un certain lot de terre, ensemble ses améliorations consistant en deux maisons à loyer, en bois, situées et étant dans la ville de la Nouvelle Orléans, dans la première municipalité, dans le quartier de la Fayette, et désignées sur le plan de la dite ville, par les Nos. 200 et 202, dans la rue Carondelet, entre les rues Julia et Girod, mesurant chacune 20 pieds de façade sur la dite rue Carondelet, sur 70 pieds de profondeur entre des lignes parallèles, et ayant chacune 20 pieds de façade sur la ruelle publique qui borne cette ville, par derrière, sur 70 pieds de profondeur, les dites maisons étant numérotées 1 et 2 dans la rue Carondelet, avec les appartenances et dépendances, comme aussi le droit de passage